

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6403 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : RABBAR Bouarab

Date de naissance : 22/01/1964

Adresse : 10 Rue Anvers Casablanca

Tél. : 0631672020 Total des frais engagés : 600 + 1000 Dhs

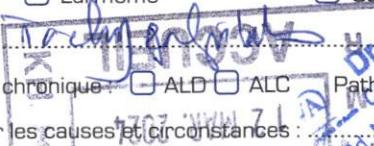
Cadre réservé au Médecin

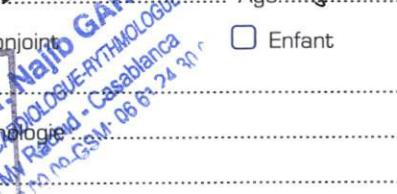
Cachet du médecin :

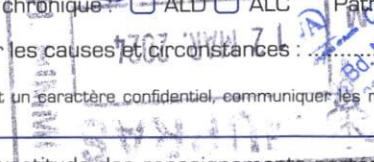
Date de consultation : 05/03/2024

Nom et prénom du malade : RABBAR Bouarab Age : 56

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : 

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 05/03/2024

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/03/24	Dr. Najib GAKH	ECG	100,00	Dr. Najib GAKH CARDIOLOGUE-RHYTHMOLOGUE Bd. My Rachid - Casablanca 05/03/24 GSM: 06 61 24 30
05/03/24	Dr. Najib GAKH	ECG	1000,00	Dr. Najib GAKH CARDIOLOGUE-RHYTHMOLOGUE Bd. My Rachid - Casablanca 05/03/24 GSM: 06 61 24 30

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	05/03/24	631,70

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
			</	



Centre de Rythmologie
de Casablanca
URGENCES
24/24

05 22 36 09 09

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V : 240,00 DH
6 118001 184989

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI
Sidi Bernoussi, Casablanca
Seroplex 10mg cp sec b28
P.P.V : 240,00 DH
6 118001 184989

Dr Najib GARTI
Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitements des troubles du rythme
par Radiofréquence
Echocardiographie Doppler Couleur
Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique
Diplômé de la faculté de médecine
de Limoges (France)

Sur Rec.

Gsm : 06 61 243 006
Alpraz® 1 mg
14 comprimés sécables



6 118000 020523

Alpraz 0,5 mg

28 comprimés sécables



6 118000 020530

Casablanca, le 06/03/2024

Mr (Mme)

AVLOCARDYL 40MG
CP SEC 850

P.P.V : 41DH80

6 118000 010227

AVLOCARDYL 40MG
CP SEC 850

P.P.V : 41DH80

6 118000 010227

1/2 BAFRAK

Parhml

(41,8%²) Avlocardyl 10
S.V

1/2 esp 3 fm

(24,0%²) Seroplex 10
S.V

1/2 fm

2 fm

33.4°

Alpraz 0,5

on trou 1 mg

25,7

1/2 fm on

les

632,7

د- نجيب گارتي
CARDIOLOGUE - RYTHMOLOGUE
19, Bd Franklin Roosevelt (Ex. Bd. Mly Rachid)-Casa
Tél. 05 22 36 09 09 . Gsm 0661 243 006

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casa
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com

URGENCES
24/24
05 22 36 09 09

Dr Najib GARTI
Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitement des troubles du rythme
par Radiofréquence

Echocardiographie Doppler Couleur

Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique

Diplômé de la faculté de médecine
de Limoges (France)

Sur Rendez - Vous

Casablanca, le 05/03/2024

Mr (Mme)

Bajbar

Bouchair

Facture

400,00

Dr. Najib GARTI
CARDIOLOGUE-RYTHMOLOGUE
Mr Rachid - Casablanca
GSM: 06 61 24 20

1000,00 DH

- Consultation + ECG : 400,00
- Echographie Cardiaque : 1000,00 DH
- Holter Tensionnel : 0,00
- Holter Rythmique : 0,00
- Epreuve D'effort : 0,00
- Tilt Test : 0,00
- Echo-Doppler Vasculaire : 0,00
- Programmation de Pace Maker : 0,00
- Programmation de Défibrillateur : 0,00
- Autres : 0,00

Total : #1400,00 DH #

Arrêtée la présente facture à la somme de :

De Telle Quatre Cent Dir

Dr. Najib GARTI
CARDIOLOGUE-RYTHMOLOGUE
Mr Rachid - Casablanca
GSM: 06 61 24 20

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée) - Clinique Val D'anfa - Casablanca
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE : 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr

RAPPORT HOLTER

CNTRE DE RYTHMOLOGIE VAL D'ANFA
19, Bd Franklin Roosevelt

+212522360909



Nom: BAJBAR, BOUCHAIB

Date/heure Examen

01/01/2000 00:00:36

ID: 050320241

2ème ID:

05032024

ID Admission:

DDN:

Age:

Sexe: Homme

Ethnie: Inconnu

Indications:

Traitements:

Médecin traitant:

Site:

Type de Procédu

Date enregistre

Durée examen:

0:00

Opérateur:

Enregistre H3+

Analysé

N° d'examen:

Diagnostic

Notes:

Conclusions:

EPISODES DE TACHYCARDIES SINUSALES BANALES.

LE RESTE EST NORMAL.

DR NAJIB GARTI

Revu par:

RAPPORT NON CONFIRME

Signé par:

Date:

01:08:29 - 01:08:59

BAJBAR, BOUCHAIB 050320241

Fréquence cardiaque: 140

